



## Convention sur la lutte contre la désertification

Distr. générale  
26 août 2024  
Français  
Original : anglais

### Conférence des Parties Comité de la science et de la technologie

#### Seizième session

Riyad (Arabie saoudite), 3-12 décembre 2024

Point 2 b) de l'ordre du jour provisoire

#### Questions découlant du programme de travail de l'Interface science-politique pour l'exercice triennal 2022-2024

**Données sur l'évolution de l'aridité observée aux niveaux mondial et régional,  
sur les prévisions faisant état d'un risque d'expansion des zones arides  
et d'augmentation du nombre de personnes touchées par la sécheresse,  
ainsi que sur les méthodes d'adaptation**

### **Recommandations pratiques issues des données sur l'évolution de l'aridité observée aux niveaux mondial et régional et sur les prévisions, au titre de l'objectif 2 du programme de travail de l'Interface science-politique pour l'exercice triennal 2022-2024**

#### **Rapport du Secrétaire exécutif**

##### *Résumé*

Dans sa décision 18/COP.15, la Conférence des Parties a demandé à l'Interface science-politique, conformément à l'objectif 2 du programme de travail triennal pour la période 2022-2024, de fournir des données scientifiques sur l'évolution de l'aridité observée aux niveaux régional et mondial, sur les prévisions faisant état d'un risque d'expansion des zones arides et d'augmentation du nombre de personnes touchées par la sécheresse, ainsi que sur les méthodes d'adaptation propres à réduire les risques auxquels sont exposés les systèmes environnementaux, sociaux et économiques.

À la suite d'un examen scientifique approfondi des rapports de synthèse existants et de la documentation spécialisée, l'Interface a élaboré un rapport technique sur l'évolution de l'aridité observée aux niveaux régional et mondial et les prévisions faisant état d'un risque d'expansion des zones arides et d'augmentation du nombre de personnes touchées par la sécheresse.

Le présent document rend compte des activités menées par l'Interface au titre de l'objectif 2, des données et explications obtenues grâce à l'évaluation et des principales conclusions du rapport technique.



## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Contexte .....	1–4	3
II. Base factuelle et justification .....	5–46	3
A. Aridité, sécheresse et pénurie d'eau .....	6–10	3
B. Évolution de l'aridité .....	11–13	4
C. Conséquences de l'aridité .....	14–25	6
D. Prévisions en matière d'aridité et risques futurs .....	26–32	7
E. Adaptation à l'aridité et stratégies futures .....	33–46	10
III. Conclusions et recommandations .....	47–56	13
A. Conclusion 1 : Mieux suivre l'évolution de l'aridité .....	48–49	14
B. Conclusion 2 : Élaborer des normes concernant l'évaluation des effets de l'aridité .....	50	14
C. Conclusion 3 : Intégrer l'adaptation à l'aridité et la planification face à la sécheresse dans les plans nationaux d'adaptation .....	51	14
D. Conclusion 4 : Adopter des stratégies intégrées en faveur de la résilience ....	52–53	15
E. Conclusion 5 : Promouvoir une gouvernance intersectorielle en matière d'aridité .....	54–56	15

## I. Contexte

1. Dans sa décision 18/COP.15, la Conférence des Parties (COP) a adopté le programme de travail de l'Interface science-politique (Interface) pour l'exercice triennal 2022-2024. Conformément à l'objectif 2 du programme de travail, l'Interface est priée de fournir, en se fondant sur un examen des rapports de synthèse existants et de la documentation spécialisée, des données scientifiques sur l'évolution de l'aridité observée aux niveaux régional et mondial, sur les prévisions faisant état d'un risque d'expansion des zones arides et d'augmentation du nombre de personnes touchées par la sécheresse, ainsi que sur les méthodes d'adaptation propres à réduire les risques auxquels sont exposés les systèmes environnementaux, sociaux et économiques.
2. Pour répondre à cette demande et conformément à son mandat, qui est défini dans les décisions 23/COP.11 et 19/COP.12, l'Interface a procédé à une évaluation thématique en collaboration avec des experts<sup>1</sup> chargés de réaliser ces travaux sous sa supervision. Sur la base de cette évaluation, elle a établi un rapport technique intitulé « Données scientifiques sur l'évolution de l'aridité observée aux niveaux régional et mondial et sur les prévisions ».
3. Le rapport technique a été élaboré conformément aux règles et procédures établies par la COP, selon lesquelles tout résultat scientifique produit sous la supervision de l'Interface doit faire l'objet d'un processus d'examen international et indépendant et d'un examen interne réalisé par l'Interface<sup>2</sup>.
4. La version finale du rapport technique et une note d'orientation scientifique et politique connexe étaient sous presse au moment de la rédaction du présent document et seront publiées en ligne en décembre 2024. Les principales conclusions scientifiques du rapport et le consensus qui s'en dégage sont résumés dans le présent document.

## II. Base factuelle et justification

5. S'appuyant sur les éléments scientifiques disponibles, l'Interface a indiqué dans son évaluation qu'il était fondamental, face à l'évolution rapide du climat, de comprendre la nature complexe de l'aridité et ses conséquences majeures sur les écosystèmes et les sociétés.

### A. Aridité, sécheresse et pénurie d'eau

6. L'aridité est un état d'une caractéristique climatique à long terme marquée par un faible niveau des précipitations moyennes ou de l'eau disponible dans une région donnée<sup>3</sup>. Elle se définit entre autres par un déséquilibre entre les précipitations et la demande d'évaporation atmosphérique. Les zones très arides connaissent un déficit constant : la demande d'évaporation atmosphérique est supérieure aux précipitations, ce qui conduit à une

<sup>1</sup> Avec l'aide du secrétariat de la Convention sur la lutte contre la désertification, l'Interface science-politique a élaboré des notes conceptuelles, un mandat et des critères d'évaluation concernant la désignation de ces experts. À la suite d'un appel d'offres public, trois experts ont été chargés d'élaborer ces rapports d'information thématiques sous la direction de l'Interface.

<sup>2</sup> Les versions préliminaires du rapport technique ont été initialement revues et perfectionnées par un groupe de travail spécial relevant de l'Interface. La version suivante du rapport a été examinée par tous les membres de l'Interface, y compris tous les membres du Bureau du CST et les représentants des organisations ayant le statut d'observateurs auprès de l'Interface (143 observations reçues). Il a été tenu compte de ces observations, et la version suivante du rapport a fait l'objet d'un examen scientifique indépendant auquel ont pris part des experts du domaine choisis par les coprésidents de l'Interface dans les différentes régions (293 observations reçues). Ces observations ont été prises en compte dans l'élaboration de la version finale du rapport, qui a ensuite été examinée par le Bureau de la COP. Les rédacteurs principaux ont veillé à ce que toutes les observations communiquées dans le cadre de l'examen collégial reçoivent l'attention voulue.

<sup>3</sup> La définition de l'aridité utilisée par l'Interface a été adoptée au niveau intergouvernemental, dans le cadre des travaux du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), en 2021. Voir le glossaire qui figure à l'annexe VII du sixième Rapport d'évaluation : <https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg1/resources/translations/#french>.

importante pénurie d'eau. Le manque d'eau susceptible de s'évaporer est aggravé par le manque de réservoirs d'eau dans le sol. La hausse de la demande d'évaporation atmosphérique accentue l'aridité en faisant augmenter l'évaporation et la transpiration et en générant un stress hydrique. L'aridité est donc un état climatique caractérisé par un grave déficit de l'humidité dont dépendent presque toutes les formes de vie.

7. Pour bien comprendre l'aridité en tant que concept distinct ayant une importance biophysique et hydroclimatique capitale, il est indispensable de savoir ce qui la différencie de deux autres notions apparentées, à savoir la sécheresse et la pénurie d'eau, qui renvoient chacune à une dimension particulière du manque d'eau.

8. L'aridité revêt de multiples facettes, ce qui en fait un concept complexe mesuré par toute une série d'indicateurs. L'indice d'aridité, le plus utilisé, a été élaboré par le Programme des Nations Unies pour l'environnement en 1992 et reste prépondérant du fait de sa simplicité et de l'efficacité avec laquelle il permet de tenir compte des variables clefs. Tout en se disant consciente des incertitudes, l'Interface souligne dans son rapport qu'il est important d'adopter une approche largement acceptée en matière de climat, fondée sur l'indice d'aridité, qui permette d'évaluer correctement les effets des changements climatiques dans les zones arides.

9. On entend par sécheresse une période exceptionnelle de manque d'eau pour les écosystèmes ainsi que pour la population et ses secteurs économiques qui est déclenchée par plusieurs facteurs, dont : i) des précipitations inférieures à la normale ; ii) un déficit d'humidité du sol et/ou de sources d'eau utilisables, telles que les cours d'eau et les eaux souterraines ; et iii) des températures élevées. La sécheresse s'inscrit dans la variabilité naturelle du climat et peut survenir dans presque tous les régimes climatiques, dans des zones à précipitations élevées comme faibles. Cela étant, les activités humaines, notamment l'utilisation et la gestion des terres, contribuent à la survenue d'épisodes de sécheresse et les exacerbent souvent. Il est essentiel de souligner que la sécheresse est un phénomène temporaire, contrairement à l'aridité, qui est associée à des caractéristiques climatiques permanentes. L'aridité désigne un état moyen à long terme dans lequel les éventuels changements se produisent sur de longues périodes (des décennies, par exemple).

10. La pénurie d'eau concerne surtout la disponibilité et l'utilisation des ressources en eau. Le Programme de gestion intégrée de la sécheresse la définit comme l'écart entre les ressources en eau douce disponibles et la demande exprimée dans un domaine particulier, compte tenu des arrangements institutionnels en vigueur (notamment ceux relatifs à la tarification des ressources et à la facturation de détail) et des infrastructures existantes, ce qui signifie que la baisse des ressources en eau naturelle comporte toujours une dimension humaine<sup>4</sup>. En général, la pénurie d'eau est principalement due à une augmentation de la demande imputable à l'être humain, et sa gravité dépend des stratégies et pratiques de gestion utilisées.

## B. Évolution de l'aridité

11. L'Interface a analysé l'évolution des zones arides aux niveaux mondial et régional en évaluant celle de l'indice d'aridité entre le milieu du XX<sup>e</sup> siècle et l'année 2020<sup>5</sup>. La carte mondiale de l'aridité qu'elle a élaborée pour la période 1991-2020 montre que les zones arides représentent 40,6 % des terres émergées du globe (à l'exception de

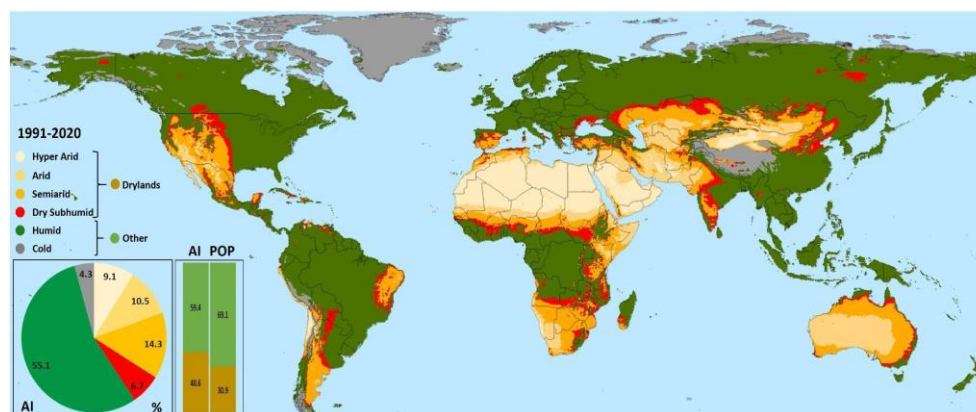
<sup>4</sup> [https://www.droughtmanagement.info/literature/1284\\_IDMP\\_Water\\_Scarcity\\_Report.pdf](https://www.droughtmanagement.info/literature/1284_IDMP_Water_Scarcity_Report.pdf).

<sup>5</sup> Les données et supports d'information générés aux fins de l'élaboration du rapport technique de l'Interface peuvent être consultés dans l'outil de visualisation de l'aridité, disponible sur le site Web de la Convention sur la lutte contre la désertification, dans la section Systèmes de partage des connaissances. Il s'agit d'une représentation dans l'espace de l'indice d'aridité moyen et de différentes catégories d'aridité à l'échelle mondiale sur deux périodes (1961-1990 et 1991-2020), ainsi que de prévisions concernant l'aridité pour 2100 fondées sur deux scénarios d'émissions et des incertitudes liées à ces prévisions. Ces informations sont nécessaires pour pouvoir analyser l'évolution de l'aridité du niveau local au niveau mondial, étudier des scénarios permettant d'établir des prévisions et évaluer les conséquences socioéconomiques et environnementales de l'aridité, des risques futurs et des effets des mesures d'atténuation et d'adaptation.

l'Antarctique) (voir la figure 1)<sup>6</sup>. Les zones hyperarides, à savoir les déserts d'Atacama, du Sahara et du Namib, la péninsule arabique et les déserts de Chine et de Mongolie, en représentent 9,1 %. Quant aux zones arides, semi-arides et subhumides sèches, on les trouve sur plusieurs continents, notamment dans des pays comme le Brésil et le Mexique, dans le sud-est des États-Unis d'Amérique, dans la région de la Méditerranée et dans une grande partie de l'Afrique et de l'Asie. L'Océanie a la proportion la plus élevée de zones arides, puisqu'elles représentent 88 % du continent, et c'est en Afrique et en Asie que ces zones sont les plus vastes (respectivement 21 millions et 16 millions de km<sup>2</sup>). Plus de la moitié des terres relève de la catégorie des zones humides de l'indice d'aridité (55,1 %, et 49,5 % selon la région, y compris l'Antarctique, du total à l'échelle mondiale). La catégorie des zones froides représente 4,3 % des terres émergées (14,0 % avec l'Antarctique) et comprend le Groenland, le plateau de l'Himalaya et des zones des très hautes latitudes dans l'hémisphère Nord.

Figure 1

### Carte mondiale de l'indice d'aridité pour la période 1991-2020



*Encadrés* : pourcentage de terres émergées (et de population) dans chaque catégorie de l'indice d'aridité et dans les grandes catégories des zones arides et des zones non arides (catégorie « Other » (autres)). Le continent antarctique figure dans la catégorie « froid », mais il ne se trouve pas sur cette carte et n'est pas pris en compte dans les pourcentages mondiaux.

*Abréviations* : AI = indice d'aridité ; POP = population.

12. Au cours des périodes 1961-1990 et 1991-2020, le pourcentage de zones arides est passé de 37,5 % à 40,6 % des terres émergées du globe (hors Antarctique), soit une expansion d'environ 4,3 millions de km<sup>2</sup>. De fortes augmentations ont été observées dans l'ouest des États-Unis d'Amérique, le nord-est du Brésil, la région de la Méditerranée, le Sahel et l'Asie centrale. Des pays comme le Soudan du Sud ou la Tanzanie ont constaté des changements majeurs, mais c'est en Chine que la superficie des zones arides a le plus augmenté. À l'inverse, d'autres régions, comme le centre des États-Unis d'Amérique, les côtes angolaises et certaines parties de l'Asie du Sud-Est, par exemple, deviennent plus humides. Globalement, 77,6 % des terres émergées dans le monde tendent à s'aridifier et 22,4 % à s'humidifier, mais il existe d'importantes variations au niveau régional.

13. Pour la période 1981-2020, les simulations historiques (tenant compte de tous les forçages climatiques connus, naturels comme anthropiques) indiquent un pourcentage de zones arides supérieur de 1,2 % à celui des simulations historiques-naturelles (tenant compte uniquement des forçages naturels, sans aucune influence anthropique), ce qui montre que l'être humain a une influence sur l'expansion des zones arides. Les simulations historiques révèlent une plus grande aridification en Amérique latine et centrale, en Afrique

<sup>6</sup> La méthode employée par l'Interface pour quantifier l'aridité est décrite dans le rapport technique et s'inspire des méthodes utilisées dans la troisième édition de *l'Atlas mondial de la désertification* (<https://publications.jrc.ec.europa.eu/repository/handle/JRC111155> ; <https://wad.jrc.ec.europa.eu/patternsaridity>), avec des résultats similaires. Il ressort de la majorité des évaluations mondiales que les zones arides (hors Antarctique) représentent 37 à 42 % des terres émergées de la planète. Le GIEC donne un pourcentage plus élevé (environ 46 %) dans son rapport « Changement climatique et terres émergées » (<https://www.ipcc.ch/srcc1/>), mais il attribue un niveau de confiance faible à ce résultat étant donné qu'il ne repose que sur deux ouvrages publiés.

subsaharienne et en Asie de l'Est par rapport aux simulations historiques-naturelles, ainsi qu'une superficie de zones arides supérieure d'environ 1,5 million de km<sup>2</sup> à l'échelle mondiale.

### C. Conséquences de l'aridité

14. Les conséquences de l'aridité peuvent être amplifiées ou atténuées par les conditions existantes et des facteurs intrinsèquement liés aux sociétés, à l'environnement et aux territoires. Il est fondamental de comprendre ces facteurs pour concevoir des stratégies d'atténuation et d'adaptation propres à réduire au minimum les effets de l'aridification dans les décennies à venir. En 2020, 30,9 % de la population mondiale, soit environ 2,3 milliards de personnes, vivaient dans des zones arides, majoritairement en Asie et en Afrique (respectivement 1,35 milliard et 0,62 milliard de personnes). La Californie, l'Égypte, le Pakistan, l'Inde et le nord-est de la Chine font partie des zones arides densément peuplées, et la Chine, l'Inde et le Pakistan hébergent à eux trois environ la moitié des personnes vivant en zone aride dans le monde.

15. L'aridité a des conséquences profondes sur les écosystèmes naturels et les sociétés en ce qu'elle limite les disponibilités en eau, ce qui pèse sur les systèmes et la sécurité alimentaires et les moyens de subsistance. Face aux difficultés qu'elles rencontrent – végétation éparse, appauvrissement de la biodiversité et dégradation des sols, entre autres –, les zones arides ont besoin de stratégies adaptatives axées sur la gestion durable et la conservation des terres. Les changements à long terme observés au niveau de l'aridité climatique sont une cause majeure de dégradation des terres, dégradation qui conduit à la désertification dans les zones arides. L'aridification peut engendrer des modifications soudaines des écosystèmes, faire baisser la fertilité et la productivité des sols et ronger le couvert végétal, ce qui aggrave la dégradation des terres. De plus, les écosystèmes ne réagissent pas de façon linéaire à l'aridité : de légères augmentations peuvent en effet causer des changements radicaux, tels qu'une réduction du couvert végétal ou l'amplification de l'albédo.

16. L'aridité a une influence considérable sur les feux incontrôlés étant donné que l'augmentation de l'aridité atmosphérique accroît leur fréquence, leur gravité et leur ampleur, en particulier dans des régions semi-arides comme la Californie, le Chili, l'Europe méridionale ou le sud de l'Australie. Ces feux intensifient la dégradation des terres et sont associés à d'importantes boucles de rétroaction climatiques.

17. L'aridité croissante porte un coup à la richesse économique puisqu'elle est à l'origine de la dégradation des sols et réduit les disponibilités en eau, ce qui fait baisser le rendement des cultures et la qualité des pâturages et, partant, les revenus et les bénéfices des agriculteurs et des pasteurs. Le lien entre aridité et pauvreté est complexe et varie d'une région à l'autre. En Afrique et en Asie, par exemple, la baisse de l'indice d'aridité (et donc l'augmentation de l'aridité) est corrélée avec une diminution du PIB par habitant.

18. La pénurie d'eau est un problème majeur qui touche jusqu'à 2 milliards de personnes, essentiellement dans les zones arides. Les conditions climatiques, telles que l'aridité, et les facteurs anthropiques, tels que la croissance démographique et l'utilisation non durable de l'eau, aggravent la pénurie en réduisant les disponibilités en eau et en faisant monter la demande, au détriment de l'agriculture, des moyens de subsistance et de la stabilité socioéconomique.

19. La productivité des systèmes agricoles étant fortement tributaire des disponibilités en eau, les cultures en zone aride sont particulièrement exposées aux risques liés aux variations climatiques.

20. Lorsque l'aridité de la terre compromet la viabilité de la production végétale, le pastoralisme devient essentiel à la subsistance en zone rurale. Le pâturage intensif accentue la dégradation de la végétation et des prairies, ce qui peut conduire à une modification de la composition des espèces de bétail et à une baisse de la production alimentaire globale que vient aggraver l'aridification croissante.

21. L'aridification nuit à la santé, car elle est responsable de la pénurie d'eau et de la dégradation des terres et empêche la production de nourriture en quantité suffisante. La malnutrition, en particulier chez les enfants, est en partie imputable à la baisse de la production alimentaire et de la richesse des sols en nutriments essentiels. La pénurie d'eau oblige les populations à utiliser une eau de mauvaise qualité, ce qui les expose à des maladies comme la diarrhée et le choléra. Le transport d'eau sur de longues distances est à l'origine de troubles musculo-squelettiques et accroît le risque de violence, en particulier à l'égard des femmes et des enfants. De plus, les tempêtes de poussière, aggravées par l'aridification, provoquent des maladies respiratoires et cardiovasculaires qui font augmenter les taux de mortalité. Alimentés par l'aridité, les feux incontrôlés font des victimes directes et indirectes, en raison des risques pour la santé causés par la pollution. La fumée qui s'en dégage est fortement liée aux problèmes respiratoires et cardiovasculaires ainsi qu'à une hausse de la mortalité, et aggrave l'asthme, la bronchopneumopathie chronique obstructive et d'autres infections des voies respiratoires chez les personnes qui y sont exposées. Les conséquences de ces feux sur la santé montrent qu'il faut adopter de meilleures stratégies de gestion et d'atténuation dans les zones arides sujettes à ces phénomènes.

22. La pauvreté augmente considérablement la vulnérabilité aux changements et bouleversements climatiques, notamment dans les régions où l'aridité gagnera du terrain. Plusieurs facteurs contribuent à cette vulnérabilité, notamment le manque de ressources à consacrer au relèvement après un choc climatique, la dépendance des moyens de subsistance à l'égard de secteurs vulnérables aux aléas climatiques, des emplois peu rémunérés et peu protégés contre les dérèglements climatiques, une forte exposition aux phénomènes climatiques extrêmes, le manque d'accès aux connaissances en matière d'adaptation, et des possibilités de revenus limitées. Le rapport entre dégradation des terres et pauvreté est complexe et souvent décrit comme un cercle vicieux. En réalité, les ménages plus pauvres sont plus susceptibles d'adopter des pratiques durables de gestion des terres parce qu'ils dépendent davantage de cette ressource.

23. La croissance démographique et la surpopulation accentuent la vulnérabilité face aux risques climatiques, notamment ceux qui sont amplifiés par l'aridité croissante, car elles font augmenter le nombre de personnes exposées aux risques et la pression exercée sur les terres et les ressources. Certaines caractéristiques structurelles de la population, telles que la proportion de personnes vivant en zone rurale, la présence de réfugiés, le taux d'alphabétisation et l'espérance de vie, servent d'indicateurs indirects de la vulnérabilité face à la sécheresse. Les inégalités de genre et l'âge accentuent cette vulnérabilité, les femmes et les enfants étant particulièrement exposés du fait de leur état de santé, de la violence fondée sur le genre et de responsabilités plus lourdes dans les travaux agricoles et domestiques. Le manque d'accès à l'éducation et aux soins de santé contribue aussi à la vulnérabilité des enfants aux effets des changements climatiques, y compris l'aridification.

24. L'aridification encourage la mobilité et la migration des personnes, les difficultés économiques et le manque de ressources les incitant à partir en quête de meilleures conditions de vie. Les changements environnementaux, en particulier dans les zones arides, obligent les populations à migrer, sous l'influence de facteurs socioéconomiques, politiques et culturels. L'instabilité politique et les conflits armés, souvent exacerbés par les contraintes s'exerçant sur l'environnement, sont également des facteurs de migration dans les zones arides.

25. La dégradation des écosystèmes et la désertification dues à l'aridité ne se produisent pas de façon linéaire, mais par phase, les dégâts et la vulnérabilité augmentant à chaque étape. Une fois qu'un seuil d'aridité est franchi, une légère augmentation peut conduire à des modifications profondes de la structure écosystémique. L'état de dégradation initial des écosystèmes, dû à des facteurs climatiques et non climatiques, tels que la croissance démographique rapide et les pratiques agricoles non durables, a une influence majeure sur la vulnérabilité des terres.

#### **D. Prévisions en matière d'aridité et risques futurs**

26. Les changements climatiques devraient faire progresser l'aridité à des degrés très variables selon les régions. D'après les scénarios 8.5 et 4.5 des profils représentatifs

d'évolution de concentration, par exemple, la superficie des zones arides à l'échelle mondiale pourrait augmenter respectivement de 23 % et de 11 % d'ici à 2100. Des régions comme l'Europe, l'Asie occidentale et la Chine septentrionale devraient connaître une aridification plus importante, tandis que d'autres, comme le plateau Qinghai-Tibet et l'Inde, pourraient devenir moins arides. Il est important de noter que les prévisions concernant l'Asie centrale et la Chine font ressortir des tendances contrastées, puisque des zones désertiques pourraient perdre en superficie par suite de l'augmentation des précipitations et des mesures de protection écologiques.

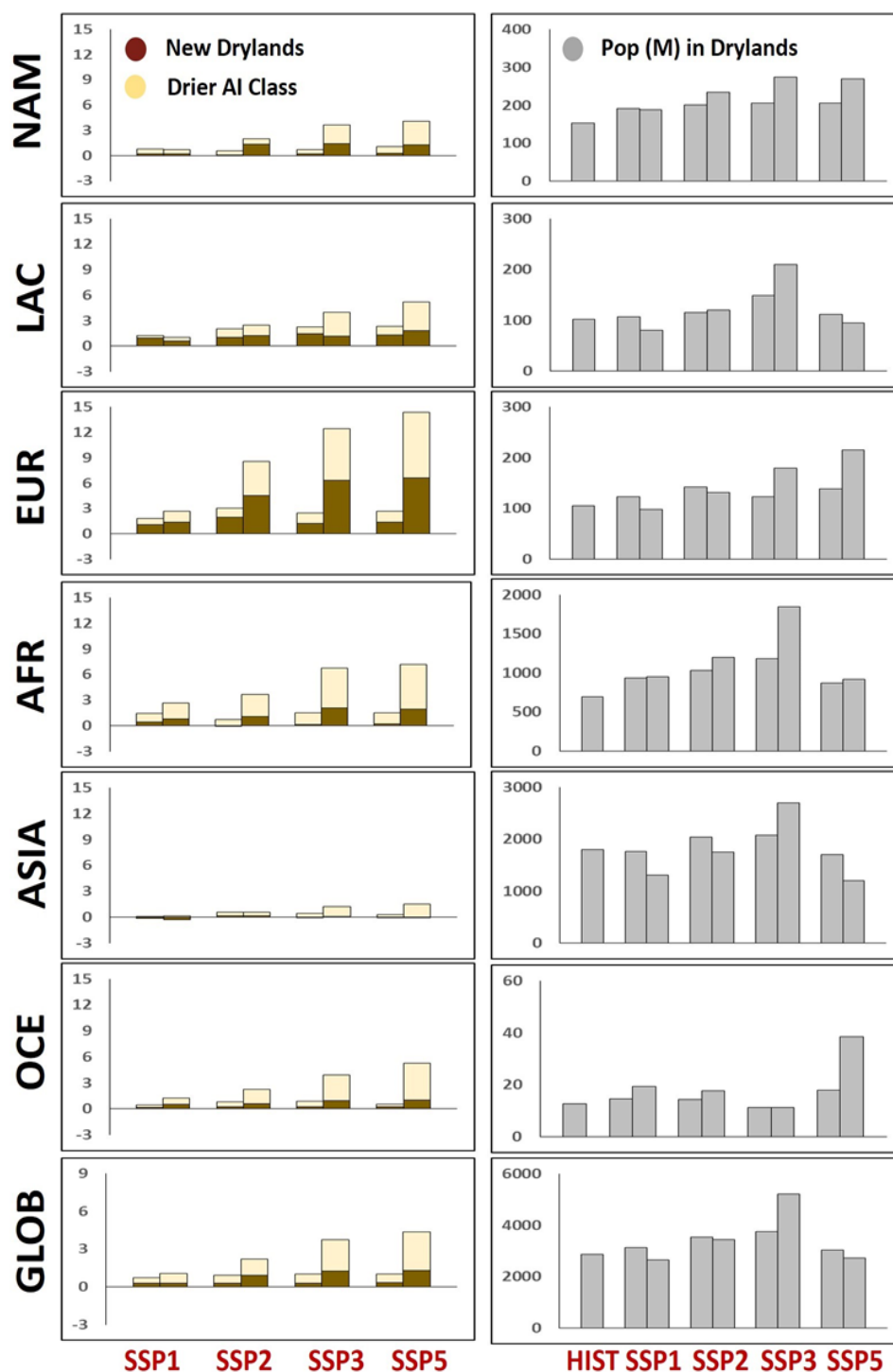
27. Les prévisions de l'Interface concernant l'aridité font apparaître des changements hétérogènes dans l'indice d'aridité mondial (voir la figure 2). On observe des changements importants pour plusieurs catégories de l'indice vers la fin du siècle, en particulier selon les trajectoires socioéconomiques partagées (SSP)<sup>7</sup> SSP3 et SSP5, signe que des zones qui ne sont pas arides le deviendront dans plusieurs régions. Aucune zone historiquement aride ne devrait se convertir en zone humide, ce qui montre une tendance générale à l'aridification dans plusieurs régions clefs. Les courbes d'assèchement et d'humidification sont plus prononcées dans les scénarios SSP3 et SSP5, qui représentent un développement moins durable.

---

<sup>7</sup> Les trajectoires socioéconomiques partagées (SSP) sont des scénarios climatiques relatifs aux changements socioéconomiques mondiaux estimés jusqu'en 2100, conformément à la définition qui figure dans le sixième Rapport d'évaluation concernant l'évolution du climat du GIEC (2021) : <https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg1/>. Bien qu'elles aient chacune leurs caractéristiques, on peut globalement les décrire comme suit :  
SSP1 : Transition progressive mais généralisée vers l'atténuation et l'adaptation ;  
SSP2 : Problèmes intermédiaires d'atténuation et d'adaptation ;  
SSP3 : Problèmes majeurs d'atténuation et d'adaptation ;  
SSP4 : Prédominance des problèmes d'adaptation ;  
SSP5 : Prédominance des problèmes d'atténuation.



Figure 2  
 Évolution de l'aridité et des populations fondée sur le pourcentage estimatif de changements régionaux et mondiaux, du passé récent (1981-2010) à 2050 et 2100, selon quatre SSP



Encadrés de gauche : nouvelles zones arides et passage dans des catégories plus sèches de l'indice d'aridité (%).

Encadrés de droite : population totale en zone aride (en millions de personnes), y compris les valeurs pour le passé récent.

Abréviations : NAM = Amérique du Nord ; LAC = Amérique latine et Caraïbes ; EUR = Europe ; AFR = Afrique ; ASIA = Asie ; OCE = Océanie ; GLOB = monde ; AI = Indice d'aridité ; Pop = Population ; SSP = Trajectoire économique partagée ; HIST = Tendence historique (1981-2010) ; M = Millions.

28. L'aridité croissante fera probablement augmenter la fréquence et la gravité des tempêtes de sable et de poussière. Selon les scénarios fondés sur des émissions élevées, la poussière atmosphérique aura augmenté de 57 % d'ici à la fin du siècle dans le sud-ouest des États-Unis, ce qui aura de graves répercussions sanitaires et économiques. Cependant, certains modèles laissent penser que les tempêtes de sable et de poussière diminueront dans certaines régions, telles que l'Asie occidentale, du fait de l'augmentation de l'humidité du sol et de la baisse de la vitesse des vents. La complexité de ces phénomènes aux causes multiples met en exergue la nécessité de mener davantage de recherches pour améliorer la fiabilité et réduire d'incertitude.

29. L'évolution de l'aridité aura une influence considérable sur les écosystèmes et la biodiversité. Des seuils d'aridité pourraient être franchis sur plus de 20 % de la surface terrestre d'ici à 2100, ce qui se traduirait par des changements écologiques non linéaires. Des concentrations de CO<sub>2</sub> plus élevées dans l'atmosphère pourraient atténuer certains de ces effets en améliorant l'utilisation de l'eau par les végétaux, mais selon les scénarios fondés sur des émissions élevées, les pertes d'habitats seront considérables pour les vertébrés terrestres, surtout dans des régions arides comme l'Afrique de l'Ouest ou la péninsule ibérique. Les écosystèmes aquatiques et les zones forestières seront également soumis à un stress intense qui pourrait donner lieu à une transition vers des espèces d'arbustes résistant mieux à la sécheresse.

30. Les changements climatiques devraient aggraver les sécheresses et pénuries d'eau, en particulier dans les régions sous-tropicales sèches. Les réserves d'eau terrestre pourraient s'amenuiser sur les deux tiers des terres émergées du globe d'ici à la fin du siècle, sous l'effet de la modification des régimes de précipitations et d'évaporation. La Méditerranée, l'Asie centrale et le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord font partie des zones les plus vulnérables à la baisse des quantités d'eau disponibles. Les prévisions concernant la diminution du débit des cours d'eau et la hausse de la demande en eau dans le secteur agricole montrent qu'il faut de toute urgence mettre en place des stratégies de gestion durable de l'eau.

31. L'agriculture et la production alimentaire pâtissent déjà des effets des changements climatiques, et le réchauffement attendu menacera vraisemblablement encore davantage la sécurité alimentaire et la sécurité sanitaire des aliments. L'aridité croissante fera baisser le taux de rendement de cultures très importantes, telles que le maïs, le riz et le blé, en particulier en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud. Si certaines études prennent en compte les effets positifs possibles d'une concentration plus élevée de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère sur le rendement des cultures, la tendance générale laisse supposer que la production alimentaire et l'élevage seront menacés par un stress thermique accru, la baisse des quantités d'eau et la dégradation de la qualité de l'eau.

32. Les conséquences pour les populations des zones arides varient selon le scénario. Le pire d'entre eux, celui de la SSP3, prévoit que plus de 5 milliards de personnes vivront en zone aride d'ici à 2100, contre 2,5 milliards pour la SSP1 et la SSP5. Selon toutes les SSP, à l'échelle régionale, l'Amérique du Nord, l'Europe et l'Afrique verront vraisemblablement leur proportion de personnes vivant en zone aride augmenter. La situation est plus complexe en Asie et en Océanie, où la SSP3 prévoit des augmentations importantes de la population vivant en zone aride. La SSP1, considérée comme étant le meilleur scénario possible pour ce qui est de réduire au minimum le risque d'aridification et la croissance démographique dans les zones arides, montre qu'adopter une approche axée sur la durabilité permettrait d'atténuer certains des pires effets de l'aridification.

## **E. Adaptation à l'aridité et stratégies futures**

33. Il est essentiel de prendre des mesures d'adaptation pour réduire la vulnérabilité des écosystèmes et des populations face à l'aridité croissante, qu'il s'agisse d'initiatives à grande échelle ou d'approches régionales ou locales destinées aux populations fragiles dans les pays arides les plus touchés. L'efficacité des stratégies d'adaptation est incontestablement liée à l'action menée au niveau mondial en faveur de l'atténuation et de la lutte contre le réchauffement planétaire. L'Interface a évalué les facteurs qui déterminaient le degré de

vulnérabilité des écosystèmes et des sociétés face à l'aridité, car ces connaissances sont indispensables à la conception de stratégies d'atténuation et d'adaptation qui contribuent à réduire au minimum les incidences de l'aridification dans les décennies à venir.

34. Les populations des zones arides ont toujours trouvé des moyens de subsistance adaptés au caractère limité des ressources en eau, telles que l'agriculture pluviale et le pastoralisme. Si ces stratégies les aident à faire face aux conditions difficiles, la dépendance à l'égard de ces activités les expose davantage aux effets de l'aridité et des phénomènes climatiques extrêmes, tels que les inondations et la sécheresse.

35. Face à l'aridité, les principales priorités sont d'évaluer l'efficacité des stratégies d'adaptation, de comprendre les limites de cette dernière, de la rendre possible à l'échelle de l'individu et de la société et d'améliorer les méthodes de synthétisation des éléments factuels. L'évaluation des facteurs qui contribuent à rendre les sociétés et les environnements vulnérables face à l'aridité croissante est une étape cruciale. Il est nécessaire de mener davantage de recherches scientifiques sur les effets socioéconomiques de l'aridification prolongée et les vulnérabilités qui y sont associées, car ces questions ne sont pas assez étudiées actuellement.

36. Il est fondamental d'adopter des approches sectorielles spécialement adaptées aux différentes régions et populations pour atténuer les effets de l'aridité, en particulier sur les systèmes alimentaires. Le développement de variétés de cultures hautement productives qui résistent à la chaleur et permettent d'économiser l'eau est un exemple de mesure d'adaptation dans le secteur agricole. Certaines pratiques durables, telles que la polyculture et l'agroécologie, sont recommandées en tant que moyen d'enrichir la biodiversité et d'améliorer la résilience. De plus, la diversification des cultures – qui consiste, par exemple, à cultiver du sorgho plutôt que du maïs – et l'application des principes de l'agroécologie peuvent améliorer la production alimentaire, la nutrition et la fertilité des sols dans des conditions arides. Il a récemment été démontré que les services climatiques permettant une approche dynamique des cultivars offraient des avantages majeurs, surtout lorsqu'ils étaient associés à des mécanismes de stabilisation économique.

37. Les méthodes d'irrigation durables, telles que l'irrigation au goutte-à-goutte, sont des moyens essentiels de diversifier la production végétale dans les régions arides tout en conservant l'eau. Alors que l'irrigation conventionnelle à grande échelle peut avoir des effets dévastateurs sur l'environnement, les pratiques durables localisées ont des avantages non négligeables et contribuent notamment à accroître le rendement des cultures et à diminuer l'utilisation d'eau. Cependant, les systèmes d'irrigation efficaces peuvent avoir des conséquences involontaires, comme l'augmentation de la consommation globale d'eau et la salinisation des sols. Une planification rigoureuse et un renforcement des capacités sont donc nécessaires pour que ces méthodes contribuent de manière positive à la gestion des ressources en eau et à la durabilité de l'agriculture.

38. L'adaptation des pratiques d'élevage et des méthodes pastorales à l'aridité croissante suppose l'utilisation d'espèces qui supportent mieux la chaleur et les conditions arides, par exemple les chèvres, plutôt que les vaches, pour la production laitière, et les chameaux dans les régions où ceux-ci résistent mieux à la sécheresse. L'adoption de politiques qui favorisent les pratiques traditionnelles peut être un moyen d'aider les populations à mieux supporter les effets de la variabilité du climat et de l'aridification.

39. La gestion efficace de l'eau est indispensable à la viabilité de l'agriculture et à la sécurité hydrique dans les zones arides. Des pratiques comme le captage des eaux de pluie et la conservation de l'humidité du sol se sont révélées utiles pour améliorer la productivité agricole. Des solutions technologiques, notamment le dessalement et la recharge maîtrisée des aquifères, ont été appliquées dans des pays riches, les investissements considérables et les infrastructures importantes qu'elles nécessitent les rendant difficiles à mettre en place dans les régions à faible revenu. La réutilisation de l'eau grise gagne du terrain en tant que moyen efficace de pallier la pénurie d'eau, mais il faut une gestion rigoureuse pour que sa sécurité et son efficacité soient garanties.

40. S'adapter à l'aridité suppose des changements profonds à grande échelle dans les systèmes touchés, et non des mesures graduelles qui gagnent progressivement en intensité. La remise en état progressive des paysages dégradés et les mesures ciblées de restauration des forêts visant à atténuer les risques de sécheresse sont deux exemples de mesures d'adaptation à grande échelle.

41. Les systèmes d'alerte précoce sont des dispositifs essentiels à mettre en place pour réduire le plus possible les effets de l'aridification, en particulier les phénomènes soudains, tels que les tempêtes de sable et de poussière. Ils fournissent des informations cruciales sur les conditions de sécheresse et d'autres phénomènes liés au climat, facilitant ainsi la gestion des risques en temps utile tout en contribuant de façon optimale aux mesures d'adaptation. Il a été démontré que les systèmes efficaces d'alerte précoce atténuent les effets négatifs de l'aridification en améliorant l'état de préparation et les interventions, la compréhension des processus qui interviennent dans l'aridification et les capacités de prise de décisions dans les régions vulnérables.

42. Le renforcement des capacités, la prise en compte des connaissances et l'éducation sont indispensables pour que les problèmes liés à l'aridification soient bien compris et puissent être réglés. Il convient notamment de former les parties intéressées à l'utilisation des nouvelles technologies, de promouvoir des pratiques durables et de mettre en place des systèmes d'alerte précoce et des services climatiques. Les programmes d'éducation et de sensibilisation sont des moyens indispensables d'informer les populations locales au sujet des effets de la sécheresse et de favoriser le recours à des stratégies d'adaptation efficaces. Les connaissances autochtones locales se sont révélées utiles aux fins de l'adaptation à l'évolution des conditions climatiques, ce qui montre à quel point il est important de faire participer les communautés locales à la conception et à l'exécution des plans d'adaptation. L'investissement dans des programmes de formation et de renforcement des capacités permet aux sociétés de se préparer aux conséquences de l'aridification et d'adopter des pratiques d'adaptation durables. Il est fondamental de garantir l'accès universel à l'éducation pour atténuer la vulnérabilité face aux chocs environnementaux et climatiques, car les populations instruites sont mieux armées pour réagir aux catastrophes et se remettre de celles-ci. L'éducation, en particulier celle des femmes et des enfants, peut contribuer à réduire les effets néfastes des changements climatiques, tels que le retard de croissance chez l'enfant. Les investissements dans l'enseignement primaire et secondaire sont jugés très utiles pour rendre les sociétés plus résilientes. De plus, les campagnes de sensibilisation et les services d'information climatique, qui fournissent des prévisions météorologiques fiables et des informations précises sur les tendances climatiques, sont essentiels, car ils aident les agriculteurs et les populations à s'adapter à l'évolution des conditions environnementales et à prendre des décisions éclairées.

43. Pour être efficaces, les mesures d'adaptation à l'aridité et aux changements climatiques doivent être fondées sur des connaissances approfondies et s'appuyer sur une gouvernance et des pratiques solides et la diffusion d'informations. Il est fondamental de concevoir des cadres conceptuels afin de pouvoir élaborer des politiques et des mesures efficaces de lutte contre les effets de l'aridité à grande échelle. Face à la dégradation des terres, les pratiques adoptées reposent essentiellement sur des approches progressives, telles que la gestion durable des terres, depuis plusieurs décennies, mais la nécessité urgente de prendre des mesures pour atténuer les effets des changements climatiques a conduit à l'adoption du concept de neutralité en matière de dégradation des terres. Atteindre cette neutralité devrait permettre de stabiliser ou d'accroître les ressources foncières pour soutenir les fonctions écosystémiques et assurer la sécurité alimentaire. Il faut absolument disposer de structures de gouvernance solides pour coordonner efficacement les initiatives en faveur de l'adaptation aux changements climatiques et à l'aridification. Une bonne gouvernance suppose l'élaboration et l'application de politiques de lutte contre les effets des changements climatiques et la promotion de la collaboration entre les institutions publiques et privées. Les partenariats multipartites ont fait leurs preuves en tant que moyen d'exploiter les atouts des divers secteurs et de remédier au manque de participation. En associant les entités locales et régionales aux processus décisionnels, on fait en sorte que les mesures d'adaptation tiennent compte du contexte et des particularités géographiques, et on favorise une approche plus inclusive et plus globale.

44. Si des mécanismes de suivi et de communication d'information efficaces aident à garantir la transparence et à suivre les progrès accomplis dans l'exécution des plans et mesures d'adaptation, actuellement, ils ne tiennent pas compte de l'évolution de l'aridité ni des risques futurs. Il est utile de procéder à des évaluations régulières pour obtenir des renseignements sur l'efficacité des stratégies mises en œuvre et, ainsi, savoir ce qui fonctionne et mettre en évidence les difficultés et les domaines nécessitant une attention particulière. La communication d'informations sur l'adaptation conduit à la prise en compte des risques climatiques au niveau des entreprises et facilite ainsi l'intégration de ceux-ci dans les structures existantes de gestion des risques et de gouvernance. Pour les décideurs, la communication d'informations améliore la compréhension des risques climatiques selon une approche décentralisée, ce qui facilite la planification de l'adaptation au niveau national. Une communication d'informations transparente est de nature à favoriser l'apprentissage et l'amélioration continue, tous deux essentiels à l'adaptation aux changements climatiques et à l'aridification.

45. Pour le moment, les tendances et prévisions concernant l'aridité ne sont généralement pas prises en compte dans les cadres de suivi qui sous-tendent la planification de l'adaptation aux changements climatiques et le suivi de la résilience face à la sécheresse. Par ailleurs, les différentes méthodes d'évaluation de l'évolution et des effets de l'aridité ne donnent pas nécessairement les mêmes résultats. Chaque région ayant ses particularités, il est difficile de concevoir des évaluations standardisées permettant de cerner les divers facteurs qui entrent en jeu. Cette variabilité montre qu'il est important d'adopter une approche largement acceptée en matière de climat, fondée sur l'indice d'aridité, pour évaluer les prévisions relatives à l'aridité à partir de scénarios climatiques et pour élaborer des normes en matière d'évaluation des effets de l'aridité. Cette approche pourra tenir compte de façon systématique de tout l'éventail des incertitudes concernant les changements estimés, ce qui est essentiel, et servira ainsi de base plus uniforme pour l'évaluation des effets possibles des changements climatiques sur l'aridité.

46. Il est fondamental de disposer des ressources financières nécessaires pour exécuter des stratégies efficaces d'adaptation à l'aridification, de sorte que les populations et les institutions aient les moyens dont elles ont besoin pour affronter les difficultés dues à l'aridité croissante. La participation du secteur privé est indispensable, bien qu'il soit difficile d'obtenir des financements privés du fait du manque de mesures d'incitation directes en faveur de l'adaptation, contrairement aux activités d'atténuation. Les financements internationaux apportent un soutien considérable aux régions vulnérables. Les investissements en faveur des stratégies d'adaptation devraient être intersectoriels afin que l'on en tire le maximum de résultats, notamment sur les fronts de la réduction de la pauvreté, de la sécurité alimentaire et de la conservation des écosystèmes.

### III. Conclusions et recommandations

47. **Dans son rapport technique, l'Interface science-politique recense et présente des données sur l'évolution de l'aridité observée aux niveaux mondial et régional, sur les prévisions faisant état d'un risque d'expansion des zones arides et d'augmentation du nombre de personnes touchées par la sécheresse, ainsi que sur les méthodes d'adaptation. Elle en a tiré les cinq conclusions suivantes, qui vont dans le sens de la vision générale du Cadre stratégique de la Convention (2018-2030), qui est « de prévenir, de réduire au minimum et de faire reculer la désertification et la dégradation des terres, d'atténuer les effets de la sécheresse dans les zones touchées grâce à une action à tous les niveaux et de s'efforcer de parvenir à un monde sans dégradation des terres, conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030, dans le cadre de la Convention »<sup>8</sup>.**

<sup>8</sup> Décision 7/COP.13, annexe, par. 4 : <https://www.unccd.int/official-documents/cop-13-ordos-china-2017/7cop13>.

### **A. Conclusion 1 : Mieux suivre l'évolution de l'aridité**

48. Les autorités et les institutions doivent avoir accès aux informations sur l'aridité afin d'être mieux armées pour lutter contre les effets de l'évolution de l'aridité et pour concevoir de meilleurs outils d'adaptation. Il est possible de mieux évaluer la vulnérabilité face à la désertification et le risque qu'elle se produise, lesquels sont influencés par les changements observés au niveau de l'aridité, en employant des systèmes fondés sur des indicateurs aux fins du suivi aux échelons national, régional et mondial.

49. Des systèmes de suivi de l'aridité devraient être incorporés dans les cadres de surveillance de la sécheresse existants afin que les seuils écologiques et socioéconomiques critiques puissent être définis. Des approches plus globales en matière de suivi de l'aridité et de communication d'informations sur celle-ci amélioreraient en outre les capacités d'alerte précoce dans les secteurs liés à l'eau, en particulier si le système tirait parti des observatoires de la sécheresse qui existent déjà et de l'initiative « Alertes précoces pour tous » des Nations Unies en faveur d'une coopération mondiale renforcée.

### **B. Conclusion 2 : Élaborer des normes concernant l'évaluation des effets de l'aridité**

50. L'élaboration de normes mondiales concernant l'évaluation des effets socioéconomiques et environnementaux de l'aridité permettrait de procéder à des analyses interrégionales cohérentes afin d'élaborer (avec le soutien adéquat) des stratégies d'adaptation efficaces et de renforcer la résilience des populations vulnérables, en particulier dans les bassins hydrographiques partagés. Ces orientations normatives feraient une large place au suivi temporel et spatial de l'aridité afin que les méthodes puissent être adaptées en fonction des changements climatiques, environnementaux et socioéconomiques. Une telle approche hiérarchisée allant du niveau mondial au niveau local permettrait de parvenir à une compréhension commune, d'élaborer des stratégies sur mesure fondées sur des éléments factuels, d'accroître l'inclusivité dans la lutte contre les effets de l'aridité et d'intégrer dans les démarches, lorsque c'est possible, les savoirs autochtones et les activités de suivi menées par les populations pour faire en sorte que les normes tiennent compte des aspects culturels et soient ancrées dans les réalités locales.

### **C. Conclusion 3 : Intégrer l'adaptation à l'aridité et la planification face à la sécheresse dans les plans nationaux d'adaptation**

51. Il convient d'inscrire l'adaptation à l'aridité et la planification face à la sécheresse dans une stratégie commune, aussi bien au niveau international que dans les plans nationaux d'adaptation, pour réduire les effets combinés des changements climatiques. Outre l'intégration des plans sectoriels dans les stratégies d'adaptation nationales, une autre priorité doit être de mettre l'accent sur la participation des populations et le renforcement des capacités pour promouvoir l'utilisation de pratiques durables de gestion de l'eau et des terres. Les indicateurs relatifs à l'aridité doivent être ancrés dans un cadre de suivi solide afin que les mesures d'adaptation soient efficaces et durables et qu'elles soient alignées sur les stratégies nationales et régionales globales d'adaptation aux changements climatiques. Il convient de tirer parti des pratiques de gestion évolutive ayant fait leurs preuves dans diverses zones écologiques, notamment l'utilisation de technologies et de méthodes permettant d'économiser l'eau dans l'agriculture, et de promouvoir la mise en place de mécanismes de financement flexibles, pour faciliter l'exécution de ces stratégies sur la base de données fiables et de stratégies de transposition.

#### **D. Conclusion 4 : Adopter des stratégies intégrées en faveur de la résilience**

52. Face à la dégradation des terres aggravée par la sécheresse et l'aridité, il convient d'accorder une attention particulière aux stratégies existantes et nouvelles en matière d'aménagement du territoire et aux pratiques durables d'utilisation des terres. Des mesures d'incitation devraient être mises en place en faveur de l'agriculture et de la foresterie de conservation en tant que moyens de préserver les services écosystémiques, et reposer sur des incitations politiques et commerciales et les nouvelles technologies pour l'analyse prédictive et l'optimisation des stratégies. Il convient en outre de promouvoir une vision globale de l'aménagement du territoire (fondée sur des critères environnementaux, sociaux et économiques) ainsi que la conservation des sols à l'aide de pratiques durables, telles que l'agroforesterie, l'agriculture biologique, l'agroécologie et/ou l'agriculture intelligente face au climat. L'adoption de pratiques comme la culture en terrasses et le reboisement permettrait d'améliorer la santé des sols et des forêts. Ces actions devraient être facilitées par des mesures d'incitation financières liées à la performance environnementale (dans les secteurs public comme privé), l'objectif étant d'encourager une adoption plus large des pratiques durables.

53. L'élaboration et l'utilisation de nouvelles technologies (intelligence artificielle et jumeaux numériques) et de systèmes fondés sur les connaissances traditionnelles devraient être encouragées aux fins d'une gestion précise des terres. Il convient de promouvoir l'établissement d'un répertoire mondial d'études de cas sur les initiatives de restauration des terres réussies qui servirait de modèle pour la lutte contre la dégradation des terres et le renforcement de la résilience. Il faudra pour cela renforcer les réseaux de stations météorologiques sur le terrain, qui sont particulièrement rares dans les zones arides, intégrer les données d'enquête pédologique et hydrogéologique dans des modèles 3D pour évaluer les risques d'inondation et les perturbations hydrologiques, et réglementer l'exploitation des aquifères profonds qui renferment des eaux souterraines fossiles non renouvelables.

#### **E. Conclusion 5 : Promouvoir une gouvernance intersectorielle en matière d'aridité**

54. L'adaptation à l'aridité et aux phénomènes extrêmes liés aux changements climatiques nécessite une action intersectorielle guidée par des politiques et fondée sur des connaissances. La neutralité en matière de dégradation des terres est un cadre de résilience visant à contribuer à la conservation de la biodiversité, à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation à ceux-ci, à la sécurité alimentaire et hydrique et à l'allègement de la pauvreté en évitant, en réduisant et en inversant la dégradation des terres au moyen d'une planification intégrée et inclusive de l'utilisation des terres et d'une gestion durable des terres et de l'eau. Une gouvernance foncière responsable et inclusive faisant intervenir plusieurs niveaux est indispensable pour que les Parties puissent atteindre la neutralité en matière de dégradation des terres d'ici à 2030 et suivre une trajectoire respectueuse de la nature par la suite.

55. Il convient d'améliorer le cadre de gouvernance multiniveaux de la Convention sur la lutte contre la désertification en faveur de la neutralité en matière de dégradation des terres en y intégrant l'adaptation à l'aridité et la réduction des risques associés à cette dernière, parallèlement à la lutte contre la dégradation des terres et la sécheresse qui en découle, en s'inspirant des principes du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, de la Convention sur la diversité biologique et de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Il convient également, dans le cadre de cette collaboration intersectorielle, de continuer à promouvoir des initiatives qui exploitent et développent au maximum les synergies entre les accords, objectifs et cibles multilatéraux existants, tels que les objectifs de développement durable, en particulier la cible 15.3 sur la neutralité en matière de dégradation des terres, le Cadre de Sendai, le Cadre mondial de la biodiversité de KunmingMontréal et l'objectif mondial en matière d'adaptation, si possible en veillant

à une harmonisation quantitative. Des partenariats solides entre les secteurs public et privé contribueraient à mobiliser des ressources dans le cadre de projets novateurs et intégrés de gestion durable des terres et de l'eau, conformément aux cibles relatives à la neutralité en matière de dégradation des terres définies dans le cadre de la Convention sur la lutte contre la désertification. Cette coopération est indispensable pour les besoins de l'élaboration et de l'application de technologies et de pratiques de conservation propres à contribuer à la réduction des risques et à l'adaptation à l'aridité. La coopération internationale et le renforcement des capacités locales tiennent une place centrale dans cette démarche, tout comme les mécanismes de financement durable, la communication et la diffusion de connaissances auprès du public. En créant des liens entre les décideurs, la société civile et les praticiens à l'échelle mondiale, le cadre de gouvernance intégré relatif à la neutralité en matière de dégradation des terres contribue à faire progresser l'adoption de pratiques optimales d'utilisation des terres et à promouvoir une participation active aux initiatives mondiales. Il convient, dans le cadre de cette approche, de continuer à faire appel aux partenaires financiers que sont, par exemple, le Fonds pour l'environnement mondial et le Fonds vert pour le climat, afin que les efforts déployés pour lutter contre l'aridité et la dégradation des terres soient suffisamment financés et concordent avec les objectifs environnementaux et climatiques plus généraux. Enfin, il faudra également commencer à réfléchir à des mécanismes de financement mondiaux opérationnels qui contribueraient au travail d'adaptation dans les zones où l'aridité s'accroît.

56. Les Parties souhaiteront peut-être prendre en considération les présentes conclusions lorsqu'elles lanceront des consultations sur un projet de décision soumis à l'examen de la Conférence des Parties, se fondant sur le projet de texte établi pour les négociations qui figure dans le document ICCD/COP(16)/CST/10 et qui, comme suite à la décision 33/COP.15, contient tous les projets de décision dont seront saisies les Parties à la seizième session du Comité de la science et de la technologie.

---